

Mairie de Monségur
24 Place Robert Darniche
33580 Monségur
☎ : 05 56 61 60 12
☎ : 05 56 61 61 36
monsegur@wanadoo.fr
facebook.com/mairie.monsegur



Ouverture du
secrétariat au public :
Lundi à vendredi :
8h30 - 12h // 14h - 17h
Samedi de 9h à 12h
Monsieur le Maire :
sur rendez-vous

Responsable légal de la publication : Pascal Lavergne - gazette~~monsegur~~@yahoo.fr - Gazette mensuelle #11 - 15 MARS. 2015

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les 22 et 29 mars prochain nous sommes appelés à voter pour le Conseil départemental. Celui-ci remplace l'ancien conseil général avec un nouveau mode de scrutin. Il s'agit d'un scrutin binominal mixte à deux tours. Au lieu de voter pour un conseiller par canton, nous voterons pour deux, un homme et une femme, afin d'obtenir une parité parfaite au sein de cette assemblée. Chaque suppléant est obligatoirement du même sexe que le titulaire. Afin de ne pas multiplier le nombre de conseillers, la carte des cantons a été redessinée, pour passer de 4030 à 2054 cantons.

La Gironde sera découpée en 33 cantons contre 63 précédemment. Ce redécoupage a également pour but de rééquilibrer la représentation démographique des populations. En effet, un canton ne pourra dorénavant dépasser le double d'habitants d'un autre canton. Celui auquel appartient Monségur se nommera désormais « Le Réolais et les Bastides » et rassemblera 90 communes pour une population d'environ 36 500 habitants. Les élections départementales sont importantes, particulièrement pour les zones rurales si celle-ci veulent maintenir leurs services publics ou sociaux face à la tentation de domination des grandes zones urbaines. Rappelons que, si l'on ne connaît pas encore précisément l'ensemble des compétences du nouveau conseil départemental puisque cela doit être discuté après les élections, c'est jusqu'à présent le conseil général qui avait en charge, l'aide sociale (personnes âgées et handicapées, enfance et famille, insertion, droit à la santé, RSA), mais aussi l'éducation et la jeunesse (collèges), les routes, les transports, la culture, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, auxquelles s'ajoutent une partie de l'économie et de l'aide à la vie associative. Pour être présent au second tour, les candidats (binômes) devront obtenir au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits dans leur canton.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité.

SYNDICAT MIXTE DU DROPT AVAL ET EPIDROPT

« Epidropt » agit sur trois départements et est composé de trois syndicats de rivières : le syndicat intercommunal du Dropt amont, le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du bassin de la Dourdenne et le syndicat mixte du Dropt aval auquel la commune de Monségur adhère. Le Dropt prend sa source à Capdrot (la tête du Dropt) à une altitude de 160 mètres. Il coule sur 133 kilomètres en rivière de plaine avec de nombreux moulins, pour se jeter dans la Garonne à 6 mètres d'altitude à Caudrot (la queue du Dropt). Son bassin versant est d'environ 1 350 kilomètres carré. Ses principaux affluents sont le Brayssou, la Bournègue, la Banègue, l'Escourou, la Dourdèze et la Vignague, en rive droite, et le Barraca, la Douyne, la Dourdenne et l'Andouille, en rive gauche. Le Dropt compte 66 barrages pour 75 moulins. Les moulins encore en activité sont rares. En aval d'Eymet, les barrages comportent des écluses, vestiges de l'époque où le Dropt était navigable. La gestion quantitative de la ressource en eau passe par la gestion des étiages afin de limiter les pénuries d'eau : c'est une des fonctions du syndicat et d'Epidropt. C'est pourquoi des lacs de réalimentation ont été mis en place : les 6 barrages sur le dropt et

ses affluents totalisent 15 millions de mètres cubes. La surveillance des écluses et des vannes est de la responsabilité du syndicat, mais peu de ces masses d'eau sont en bon état écologique. Aussi un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) est en phase de création afin de planifier la gestion de l'eau sur 10 ans avec l'Etat, les collectivités et les usagers. Cet outil sert aussi à la gestion de la faune (rampes à civelles/anguilles) et de la flore de la rivière, ainsi que des passes à canoës.

La « ripisylve » (végétation bordant les milieux aquatiques) est indispensable au bon fonctionnement de la rivière. Ses rôles sont multiples : protection des berges, dissipation du courant, zone tampon, participation à l'autoépuration de la rivière, repère pour la faune lors des migrations d'oiseaux par exemple, effet brise-vent, etc...

Elle a donc des fonctions essentielles et son état médiocre sur la quasi-totalité du bassin versant du Dropt est un des facteurs principaux du dysfonctionnement de cette rivière, d'où des travaux de revégétalisation engagés sur près de 30 kilomètres.

Pour plus de renseignements voir le site www.epidropt.fr

TRAVAUX DIVERS

La réfection du caniveau central de la rue porte du Dropt est terminée. Celle de la rue Latraine est prévue pour le mois d'avril. Le terrain communal derrière le Camping et sa sortie sur le chemin du collège ont été nettoyés de la végétation envahissante ainsi que le talus en arrière du monument aux morts. La sécurisation de la montée au clocher de l'église sera effective ce mois de mars.

COLLECTE DU VERRE : La nouvelle organisation de l'USTOM annule le ramassage du verre en porte à porte. Vous devrez dorénavant apporter vos bouteilles vides (sans bouchons) dans les conteneurs prévus pour les recevoir. (Place du 8 Mai, Abattoirs, La Contente, Hôpital de Neujon et collège)
USTOM : Site de Massugas (33) 05.56.61.46.27
Internet : ustom33.org, Courriel : contact@ustom33.org

ÉCLIPSE PARTIELLE DE SOLEIL DU 20 MARS

A l'occasion des 750 ans de la bastide, le collège s'ouvrira à tous le 20 mars pour une observation dans des conditions optimales de l'éclipse partielle de soleil, avec les explications de Mme Bonafous, professeur de sciences physiques, qui donnera des précisions nécessaires à une bonne compréhension du phénomène. En parallèle, Mme Marie-Claude Jean fera une rapide présentation de l'enseignement secondaire sous l'ancien régime.

De 9h à 12h - entrée libre.

Adresses utiles

Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers : 05 56 61 82 73 - 4 rue Issartier 33580 Monségur
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : 05 56 61 94 45 - 29 place Robert Darniche 33580 Monségur
Secours catholique : 05 56 71 25 27 (La Réole) - Rue Notre Dame 33580 Monségur
USTOM (Site de Massugas) : 05 56 61 46 27 - contact@ustom33.org - ustom33.org
Bibliothèque : 05 56 71 90 62 - 10 place des Tilleuls 33580 Monségur

imprimé par nos soins
ne pas jeter sur la voie publique

ASSOCIATION PASSERELLE

L'association Passerelle est hébergée à titre gratuit depuis 15 ans dans un immeuble appartenant à la commune de Monségur, qui finance également les charges de fonctionnement (électricité, eau, assurance, entretien). Cette association apporte un réel service à la population de Monségur mais aussi aux habitants des communes du canton. Si à sa création, l'association pouvait se satisfaire de locaux spartiates, aujourd'hui les conditions d'accueil méritent d'être améliorées. Dans un souci d'équité et de partage des charges, j'ai proposé au conseil syndical du SIVOM d'héberger à son tour, dans les mêmes conditions de gratuité, cette association dans ses locaux, Rue des victimes du 3 août 1944. Majoritaires, les élus du SIVOM de l'Entre Deux Mers ont délibéré favorablement à ma demande. Cette délibération prévoit parallèlement, le déplacement de la bibliothèque en lieu et place de l'office du tourisme dont la convention d'occupation avait été préalablement dénoncée par le président du SIVOM. Un projet de convention tripartite (SIVOM, association Passerelle, CdC du Réolais en Sud Gironde) a été proposé lors du conseil syndical de février dernier. Le président Jacky Matignon a reporté sine die la décision. Aujourd'hui, nous sommes toujours dans l'attente pour organiser le déménagement.

Pascal Lavergne, Maire de Monségur.

CALENDRIER DES PERMANENCES DE LA MAISON DE L'HABITAT ET DE L'ÉNERGIE SERVICE HABITAT

<http://www.siphem.fr/>

Maison du canton : Rue des victimes 33580 Monségur

Tous les 3ème mardi du mois de 9 h à 12 h

Les permanences sont assurées par Laurence COMBALIE 05 56 717 024 et

Guillaume BRANEYRE 05 56 717 023

ASSOCIATIONS : Pour faire paraître vos annonces, merci d'envoyer un mail à gazette@monsegur@yahoo.fr ou de passer en mairie. La date limite est le 1er de chaque mois pour parution le 15 du même mois.

L'ATELIER ADULTE DE LA FABRIQUE vous présente «11 septembre 2001» de Michel Vinaner le 4 avril à 21H00 au Foyer de Monségur.
Tarif unique de 6€. Rencontre et échanges avec la troupe à l'issue de la représentation.
Contact : Aurélie IANUTOLO 06.77.43.79.40

Depuis janvier 2015, le SCM Handball vous propose de découvrir une nouvelle pratique au gymnase de Monségur : **le Handfit !**

Ce sport est conçu pour une accessibilité maximale au plus grand nombre sur la base de séances courtes (entre 45' et 1 heure) permettant la pratique de l'activité dans des temps larges et des conditions souples (au sortir du travail, en soirée).

La séance est construite sur la base de 5 phases qui, en appui des exercices et situations qui les composent, se décomposent comme telles : automassage, jeux d'équilibre, cardio, renforcement sous forme de jeux de ballons & relaxation. Renseignements : Eric Lachaize / 06 83 15 74 23

GARDON MONSEGURAIS

La vente des cartes de pêche est possible

- sur le site internet www.cartedepeche.fr avec paiement sécurisé par carte bleue

- à l'OTEM du lundi au vendredi, 4 Rue Issartier à Monségur, paiement en espèces ou par chèque

- à la Mairie de Monségur du lundi au samedi midi, 24 Place Robert Darniche, paiement par chèque uniquement.

BIBLIOTHÈQUE DE MONSÉGUR du 7 au 22 mars - Place au poème

La bibliothèque fête le 17ème printemps des poètes autour du thème « L'insurrection poétique ». A travers des moments choisis, donnons nous l'occasion d'entendre, de dire, d'écrire, de voir, de sentir la poésie comme une parole commune, sans âge pour « arracher la joie aux jours qui filent ».

Au programme, explorons les mots et offrons nous de la poésie pour radoucir le temps. Aux heures d'ouverture de la bibliothèque, place à la création avec un espace d'écriture spontanée sous toutes les formes que l'on pourra imaginer, dédiée à la poésie, des curiosités plastiques et de la lecture à découvrir sans modération.

20 mars un hors les murs sur le marché de Monségur

22 mars 15h00 vernissage de l'exposition «Place au poème»

Renseignements et contact :

Sandrine Deschamps 05.56.71.90.62

bibliotheque.monsegur@reolaisensudgironde.fr

DÉJECTIONS CANINES

Alors que la municipalité, avec l'aide des employés municipaux, fait tout pour que la ville soit propre, de plus en plus de propriétaires laissent leurs chiens faire leurs crottes n'importe où. Les trottoirs, les rues, la halle, etc. sont envahis par les déjections canines qui non seulement souillent la ville mais présentent un danger pour les personnes.

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que des distributeurs extérieurs de sacs en plastique destinés au ramassage des déjections de leurs animaux ont été mis en place, aux endroits suivants : au rond point des routes de La Réole- Duras et Saint Vivien – Sainte Gemme, Sous la halle côté Caisse d'Epargne, à côté du Secours catholique, place des Feuillades, Place du 08 mai 1945, Place des Tilleuls, à côté du monument aux morts, au lotissement Les Fontaines, au Chemin de Ronde près de la Place du Canton L'on doit prendre un voire deux sacs et pas plus pour ne pas vider en quelques jours les distributeurs et les sacs doivent être jetés dans des poubelles et non dans les bouches d'égoût.

SCM Gymnastique : Atelier GYMMEMOIRE

La section organise un programme d'activités physiques adapté aux séniors dans le but de lutter contre la sédentarité, renforcer la concentration (retenir, classer et organiser l'information), améliorer l'orientation (dans l'espace et le temps), se souvenir de faits récents. Cette activité est ouverte à tous.

La session débute par un atelier test au gymnase, suivi de 10 ateliers hebdomadaires au foyer et se termine par un atelier de tests afin d'évaluer les progrès.

Une première session est en cours depuis le 5 février avec 14 participants.

Une autre session est prévue fin septembre.

Les personnes intéressées peuvent contacter Sylvie Cousin, animatrice EPGV spécialisée séniors au 06.64.63.36.44.

« 40 KM DE SOUSSAC »

L'association les Randonneurs du Hauts-Entre-deux-Mers organise cette randonnée pédestre le dimanche 12 avril.

Renseignements et inscriptions au 05.56.71.86.47 ou sur le site randonneurs-haut-entre-deux-mers.fr

- N° d'urgence européen : 112

- Pour les personnes sourdes et malentendantes : 114 par sms

- Gendarmerie : 17 ou 05 56 71 97 40

- Pompiers : 18

- Samu : 15

- Pharmacie de garde : 05 56 61 21 61 (n° régional) ou 3237 (n° national)

- Centre Anti Poison : 05 56 96 40 80

- Médecins de garde : 05 56 61 21 61 aux horaires suivants : le soir de 20h à 24h // le samedi après-midi de 14h à 20h // le dimanche de 8h à 20h // en dehors de ces horaires de garde, veuillez appeler le 15

- Cabinet infirmier : 05 56 71 90 90

- Vétérinaires de garde : 05 56 61 85 80

- Dépannage Eaux [Urgence N° cristal] : 0 977 401 117

- Dépannage EDF : 0 972 675 033

- Dépannage GDF [N° vert] : 0 810 433 033

- Sécurité Gaz : 0 810 433 033

- Dentistes de garde du 22 mars au 05 avril 2015 (dimanches et jours fériés) :

Urgences le dimanche 05 56 62 28 39

Le 22/03/2015 TONNEAUX François 38 Pllace Tourny SAINT MACAIRE 05 56 63 09 64

Le 29/03/2015 TROMPIER Myriam Pole médical des Graves PODENSAC 05 56 62 58 76

Le 05/04/2015 VIDEAU-VIGUIE Pascale 86 Avenue Michel Picon LANGOIRN 05 5667 54 04